



GARANTIE



ATTENTION :

- Le formulaire « demande de garantie » est livré avec la machine ou annexée à la facture.
- Sur ce formulaire, ne pas oublier de mentionner le type de la machine, son numéro de châssis, la date de livraison, les heures inscrites au compteur et d'apposer le cachet ainsi que la signature de l'agent.
- L'original de chaque formulaire, dûment complété et signé, doit impérativement être retourné à Ernest Roth France SAS dans un délai de 14 jours, faute de quoi aucune demande de garantie ne pourra être étudiée !
- Ce document est à retourner par mail à garantie@rothsa.com

GARANTIE :

- La maison **SCHÄFFER** garantit les machines de sa construction contre tous les défauts de matériel, de fabrication, pour une période de 12 mois ou 1000 heures (le premier atteint) et une période de 3 ans ou 3000 heures (le premier atteint) pour les rotules d'articulation centrale à partir de la date de livraison. Les pièces d'origine sont à commander au magasin pièces. Les pièces seront **facturées**. Les demandes de garantie seront **créditées après acceptation du fournisseur**. Les travaux en garantie doivent être signalés à l'importateur (Ernest Roth France) avant leur exécution et leur coût doit être accepté. Les pièces échangées en garantie nous sont retournées non démontées dans l'état d'origine, propres, accompagnées de la demande de garantie et de la copie de la facture pièces (ex : mono-levier, moteur hydrostatique).
- La garantie est éteinte par toute intervention de tiers non autorisés.
- L'obligation de la maison **SCHÄFFER** pour cette garantie est limitée au remplacement de toute pièce contrôlée et reconnue par la maison **SCHÄFFER**, et/ou par ses fournisseurs, comme étant défectueuse de matériel ou de fabrication.
- Toute **pièce défectueuse** doit être retournée à Ernest Roth France SAS dans un délai maximum de 14 jours à compter de la date de réparation, à l'adresse suivante : BC EXPRESS / B-Sped Logistics SA, à l'att. Ernest Roth France SAS, Zac du Technoparc, 8 rue Pierre Dreyfus, 90100 Delle.
- Les frais de port et de déplacement ne sont pas pris en charge dans le cadre de la garantie, ainsi que les fluides.
- Tous dégâts issus d'une mauvaise utilisation, d'un mauvais entretien, d'incidents ou d'usure normale de la machine sont hors garantie.
- La garantie des pièces et accessoires défectueux, qui ne sont pas produits directement par la firme **SCHÄFFER**, sera limitée aux conditions originales du constructeur.
- L'échéance de la garantie ne peut être prolongée.
- Le formulaire « demande de garantie » doit être dûment complété, signé et retourné avec l'explication de la panne, photos, etc. ainsi que la copie de facture si la pièce n'est pas achetée chez nous (ex : tuyau hydraulique) et indication du prix coûtant net. La réparation doit être effectuée avec des pièces d'origine par un atelier autorisé à Ernest Roth France SAS dans un délai de 14 jours après la réparation.